

« 1832 ; plus, quatre dispensaires et dix-sept pharmacies. L'étranger possède 4,000 homœopathes et trente-neuf hôpitaux, dont huit mixtes. »

On aimait à le ramener sur ce terrain pour partager son bonheur.

D'autres fois, il disait, avec une grande modestie :

« Je n'ai point eu de mérite réel ; c'est la main de la Providence qui m'a dirigé : à elle seule revient toute la gloire. »

Lorsqu'en janvier 1860, l'empereur Napoléon III et l'impératrice vinrent à Lyon, le comte Sébastien des Guidi eut l'honneur d'être présenté à Leurs Majestés par M. le sénateur Vaisse, administrateur du département du Rhône, au magnifique bal qui leur fut offert.

Le doyen des homœopathes profita de la circonstance pour exprimer à l'Empereur combien il serait heureux de voir instituer une chaire pour cette doctrine.

On serait tenté de croire que cette espérance va bientôt devenir une réalité quand on voit M. le docteur Nunès, médecin homœopathe de la reine d'Espagne, venir s'entendre avec ses confrères de Paris, et non seulement M. Perrussel, mais tous les ouvriers de la capitale, qui reçoivent annuellement quarante mille consultations gratuites dans les dispensaires de cette médecine, adresser une pétition au sénat, dans le but d'obtenir un hôpital qui fasse à l'homœopathie, en France, une position officielle.

Pendant les dix dernières années de la vie de Sébastien des Guidi, la sensibilité de son système nerveux avait atteint un degré de délicatesse tel que le moindre témoignage affectueux lui arrachait des larmes.